

BULLETIN DU Syndicat Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Pour la Publicité, s'adresser à
Publicité de l'Ouest et du Centre
11, Rue de la Fosse, NANTES

et des Associations Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

TELEPHONE 141.95 - 157.42
Chèques Postaux Nantes 6.015



CHANGEMENT D'HEURE : Attention au retour à l'heure d'été, qui s'effectuera dans la nuit du samedi 2 au dimanche 3 avril. Avancez vos pendules d'une heure.

LE POURCENTAGE DES BLÉS : Le Journal Officiel a publié le 27 mars un nouveau décret fixant à 60 p. 100 le pourcentage minimum de blés indigènes que les meuniers doivent obligatoirement mettre en mouture dans les farines panifiables.

EN FAVEUR DU CHANVRE : La proposition de loi, déposée par MM. Lugué, Courdeau et Thibault, députés de la Sarthe, à laquelle se sont ralliés nos parlementaires de la Loire-Inférieure, a été adoptée par la Chambre, dans sa séance du 26 mars. Le chanvre livré depuis le 4 juillet 1931 aurait ainsi droit à la prime. Espérons que le Sénat ratifiera ce vote.

MARCHÉ DU LIN : Les stocks mondiaux de filasses se raréfient et les cours sont en hausse sensible. La production doit tenir ferme ses prix sur les bons lins en paille, verts non battus, qui valent au minimum, selon qualité, de 50 à 80 centimes le kilo. Les rouis à terre sont également très recherchés. Quant au cours des filasses, il était au 15 février, en Bretagne, de 400 à 450 francs.

ET LE CIDRE : Sur la liste des destinations au service d'approvisionnement de la Marine de guerre, à Cherbourg, figuraient seulement la bière et la limonade, alors que le cidre, boisson régionale, était exclu de la liste. Les marins normands et bretons, nombreux dans la marine de guerre, préféreraient de beaucoup le cidre.

EN ARGENTINE, on prévoit pour le froment une récolte d'environ 60 millions de quintaux, soit une production inférieure à celle des années précédentes. Par contre, la récolte d'avoine sera supérieure, et pour le lin, on l'évalue à 21 millions de quintaux, contre 17,8 l'an dernier.

La Baisse des Œufs

Voici les cours moyens des œufs au mille à la fin de janvier 1931 et 1932, aux Halles Centrales de Paris.

PROVENANCES	1932	1931
Picardie et Norman-		
die	700 fr.	900 fr.
Brie et Beauce.....	700 fr.	840 fr.
Bretagne	530 fr.	740 fr.
Poitou, Touraine, Cen-		
tre	700 fr.	880 fr.
Champagne, Bourgo-		
gne, Bourbonnais....	615 fr.	840 fr.
Auvergne et Midi....	605 fr.	820 fr.

De ces chiffres, il ressort que depuis un an, les prix des œufs ont baissé à la vente en gros, de 200 fr. par mille, soit 20 centimes par œuf. Au détail, à la vente à la douzaine, la baisse a été plus importante encore.



— C'est le droit des pauvres qui ruine les théâtres.
— Et nous, les pauvres, qu'est-ce que nous touchons là-dessus ?
— Pas grand chose... mais ça fait vivre déjà un tas d'employés !

Le Régime de l'Eau-de-vie

Eau-de-vie ! C'est à dessein que nous employons ce vieux mot, déjà presque désuet. Loin de nous les autres appellations. Régime des spiritueux, dit le « Journal Officiel », ça sent le fisc ; régime des liqueurs alcooliques, ça empâte le laboratoire ; régime des alcools, ça donne l'impression et la silhouette d'une nauséuse usine avec ses tas de bette-raves !

L'eau-de-vie n'est rien de tout cela ; conservons-lui ce que voulait dire notre vieux langage. C'est le produit de la vigne et du vin, celui de la pomme et du cidre ; c'est l'essence — parfum des fruits de notre terroir, distillée puis vieillie en de bons fûts de chêne neufs.

D'alcool dérive alcoolisme, alcoolique, etc... mots révélant les graves dangers d'un poison toxique. Les grands-pères buvaient chaque jour leur petit verre d'eau-de-vie, leur rincette ou leur gloria. Ils ignoraient ce que la chimie a inventé depuis eux, alcools de betteraves, de patates ou de maïs, décoctions véné-neuses de copeaux de chêne et de teintures pharmaceutiques, brutalement vieillies à l'ozone, mises en bouteilles sous le couvert d'étiquettes constellées d'étoiles.

C'est donc des eaux-de-vie, des vraies, les seules qui nous intéressent, dont nous voulons prendre la défense aujourd'hui.

Il vient d'être question d'elles aux Parlements, et ce n'est pas fini ! De quoi s'agit-il ?

A l'heure actuelle, la production et le commerce des spiritueux sont régis par de méticuleux règlements.

Pour le producteur, défense expresse de distiller chez lui, sinon sous l'œil méfiant des agents de la régie, ou bien il faut aller en atelier public. Interdiction, sous la menace des plus sévères amendes, d'avoir un alambic personnel en service à la cave. Obligation pour conserver l'eau-de-vie, la laisser vieillir en fûts, ou bien d'acquiescer de lourds impôts immédiats, ou bien de soumettre à l'exercice et la surveillance son propre domicile... Seul privilège restant, le droit pour le récoltant de faire en franchise 1.000 degrés pour sa consommation.

Pour le commerce, paiement d'un droit de sortie de 1.320 francs par hecto d'alcool pur, un chiffre d'affaires de 2 % du prix à toutes les transactions, enfin une taxe de luxe de 30 % du prix de vente.

Contre ce régime draconien, plein d'embûches, le commerce protestait. Résigné devant la fatalité, il ne le fait pas, tant pour réclamer contre l'exorbitante élévation des taxes que contre leur complication. Elles rendent les transactions laborieuses, sont un nid à chicane avec une implacable fiscalité.

Pour donner satisfaction aux doléances du commerce, le sénateur Abel Gardez, rapporteur de la Commission des finances, vient de proposer et d'obtenir un régime nouveau. Rassurez-vous ! Il ne s'agit pas de dégrèvement. L'Etat n'y perd rien. L'eau-de-vie paiera encore ces 1.320 francs par hecto, mais le chiffre d'affaires et la taxe de 30 % ad valorem, seront remplacés par une taxe unique variable chaque année suivant le marché des alcools de l'année précédente.

Ce sera plus simple évidemment. Malheureusement, cette taxe fixe pour toutes les sortes, est très élevée. Si elle allège la charge des spiritueux de grands prix : cognac, armagnac, Bénédicte, etc..., elle frappe très dur les petites eaux-de-vie de pays, dont le prix de vente est peu élevé. Elles ne payaient qu'autant qu'elles valaient, elles paieront uniformément comme les plus cotées.

C'est ainsi qu'un modeste litre de marc, à la production d'une valeur de 3 francs, acquittera le même prix qu'une fine de 30 francs ! Il paiera,

avec le nouveau régime, 13 francs au lieu de 9 fr. 80. Par contre, les grandes liqueurs, frappées jusqu'ici ad valorem, acquitteront, avec la taxe unique, 10 francs de moins ; le porto 255 francs de moins aux 100 degrés.

Le résultat est-il celui que l'on cherchait ? Abrutir les petites marques locales et paysannes, favoriser les autres.

La chose ne pouvait passer ainsi. M. Marcel Donon, l'actif sénateur-agriculteur du Loiret, a fait toutes les protestations nécessaires, et il a été très efficacement soutenu par notre sympathique représentant, M. Charles François-Saint-Maur, sénateur de la Loire-Inférieure. Ils ont défendu l'immense production des modestes bouilliers que nous sommes.

En faveur du commerce, qu'il faut évidemment soulager, la réglementation proposée par la Commission des finances est passée quand même. Tant mieux pour les grandes marques, tant pis pour nous !

Heureusement ce débat a été l'occasion de marchandages. Ces messieurs, tout en ne ménageant pas leurs réserves et observations, ont réservé l'avenir. Grâce particulièrement à l'insistance de M. Saint-Maur, ils ont obtenu la promesse (combien fragile, hélas !) des pouvoirs publics, que les finances examineraient avec sympathie, soutiendraient même un projet en instance d'étude, éminemment favorable à notre cause, celui du retour à la libre distillation chez le producteur, le retour à un régime analogue à celui en usage avant 1906.

C'est très prochainement, et avant la fin de la législature en cours, que doivent être discutés les articles de cette nouvelle loi. Ce serait un retour au passé, à la liberté, si cher à notre tempérament.

Pussions-nous l'obtenir, mais l'obtenir sans restriction, et avec les garanties demandées par la C. G. V. C. O. Que chacun soit à même de disposer comme il l'entend de ses petites vins, marcs, lies, etc... sans, sous aucun prétexte, être soumis à la visite ou à une surveillance quelconque des agents de la régie. Que chacun puisse distiller chez lui avec tel alambic qu'il voudra !

C'est la faculté accordée, dans les années d'abondance et de mévente, de faire des réserves d'eau-de-vie, de bloquer en quelques fûts une récolte encombrante. Convenablement vieillies quelques années plus tard, elle trouve en général facilement un amateur.

N'allons-nous pas, dans les années qui vont venir, avoir besoin de cette soupape de sûreté contre la surproduction ?

La hideuse mévente est bien menaçante ! Le retour à la liberté de la distillation peut atténuer le mal, être un palliatif à une crise possible, sinon probable.

Ne pouvant mieux faire le 18 mars, MM. Marcel Donon et Charles François-Saint-Maur ont pris des gages pour réserver l'avenir. Puisse-t-ils être heureux jusqu'au bout.

En tous les cas, les textes qui viennent d'être discutés le 25 mars devant la Chambre des députés, sont encore bien alourdis de restrictions et de règlements fiscaux. Souhaitons, qu'en compensation des charges nouvelles, nos amis du Sénat, continuant leur défense, puissent encore gagner quelques avantages.

DE CAMIRAN,

Président du Syndicat Central des Agriculteurs de la Loire-Inférieure.

VIGNERONS de la Loire-Inférieure

Pour défendre vos intérêts venez tous à ANGENIS le DIMANCHE 10 AVRIL, à l'Assemblée générale de la C. G. V. C. O. Voir l'annonce à la Vie Syndicale

Un Brin de Causette...



leur donner des qui sont p'tits, à l'école, un solide enseignement agricole, et par dessus le marché, l'amour du métier.

L'amour de la terre ! Des connaissances pratiques et théoriques pour devenir un Super-Homme des champs, pour sûr v'là une tâche qu'étant nécessaire, avant les autres, ben que point comode !

Alors, c'est y avec les classes d'à présent, le certificat d'études primaires, tertous les examens ou diplômes qui décrocheront nos enfants, qu'on leur formera le jugement, qu'on les orientera vers la profession de cultivateur ? Combien malheureusement trouvent que c'est un déshonneur d'être pyasans, que c'était passé de mode et quand y voyant que leur gars mordant dans les études, y voulant en faire de beaux Mousieux, pour avoir une place pépère avec la retraite au bout... Tu parles d'un honneur !

Comme y disait un instituteur de ma connaissance, l'école populaire n'a point tenu assez ses fenêtres grand ouvertes sur la vie. L'enseignement s'est trouvé faussé, encombré de choses inutiles pour la lutte pour l'existence. Comment que ça se fait que les députés, les organisateurs de la primaire se sont point rendus compte, qu'une œuvre, pour être bonne, devant être en rapport avec les lieux et avec le temps et que l'école rurale devant, avant tout, diriger les fils de paysans vers l'agriculture ?

Nous a-t-on fait noircir du papier, à faire des dictées, des rédactions, des méchants problèmes d'alliages d'or et de cuivre, ou ben des robinets qui remplissent des réservoirs, pendant qu'à d'autres les viciaient par en dessous... de quoi faire attrapper la couliou, ou une méningite à de pauvres gosses !

Nous vieux pères conscrits, les sénateurs, ont ben fini par s'émeuvoir et on demandé, en juillet dernier, d'orienter l'Ecole rurale vers l'enseignement agricole, en modifiant la réglementation du certificat d'études primaires, pour qui pouvant s'assurer si le jeune élève a reçu les notions propres à faire naître et à fortifier sa vocation.

Le Ministe de l'Instruction a fait connaître, depuis, qu'il allait mettre ça à l'étude ; que dans les centres d'examen, où les élèves venant d'écoles de campagne, la dictée et la rédaction, par exemple, seraient sur un sujet de la vie rurale d'an'hui ou d'aut'fois ; la composition et les questions, sur les applications des Sciences à l'Agriculture, pour les gars, ou ben sur la vie ménagère rurale, pour les filles.

Comme vous voyez, y finira ben par en sortir quelque chose de meilleur. Nous aurons une réforme du certificat d'études primaires. Les fils de paysans en alimenteront p'têtre davantage le coin de terre où c'est qu'ils sont nés et le travail des champs, surtout si qu'on sait leur faire comprendre les améliorations dues aux savants agronomes.

Former des jeunes cultivateurs amis de la Science et du progrès ; leur apprendre que malgré tout, quand c'est qu'on veut s'en donner la peine, c'est encore à la campagne qu'on peut élever gentiment sa famille et vivre des jours heureux : v'là ce qui devraient faire nos instituteurs, pour retenir nos enfants à la Terre... puisque ces enfants voulant point toujours écouter leurs parents !

maître Jeannot

A propos du Prix du Lait

Nos lecteurs se souviennent des réflexions que nous émettions à cette place, voilà quelques semaines, au sujet de l'importante question du lait, de sa richesse, de son prix de revient, du devoir des producteurs et consommateurs. La question, loin d'être épuisée, continue à intéresser l'opinion publique et défraye, de temps à autre, la chronique des grands journaux. Elle est appelée à soulever de nombreuses discussions, lors de la nouvelle campagne électorale... et démagogique. Ne faut-il pas flatter l'intérêt de l'électeur ?

N'a-t-on pas déposé, dernièrement, dans notre région, entre les mains du Procureur, une plainte contre X... pour un soi-disant délit de coalition et de hausse illicite du lait ? Ces plaintes ou ces poursuites tomberont d'elles-mêmes, comme les précédentes, et couvriront une fois de plus de ridicule ceux qui les ont suscitées.

Dans le prix de vente à la consommation, on accuse souvent les ramasseurs et les intermédiaires de bénéfices exagérés. Notre rôle n'est point de les défendre ici, où nous n'enviersons que les intérêts des producteurs et des consommateurs. Ces intérêts sont-ils aussi opposés et aussi inconciliables qu'on le prétend ? Nous continuons à affirmer que non et proposons des solutions propres à satisfaire les uns et les autres, sur les bases de l'hygiène et de la santé publique. Nous n'y parviendrons toutefois qu'à longue échéance, par l'éducation raisonnée des consommateurs et l'organisation méthodique et rationnelle de la production.

Certains intellectuels ne proposent-ils pas actuellement d'autres solutions plus rapides pour arriver à faire baisser le prix du lait, nourriture indispensable aux enfants, aux malades et aux vieillards, tout en sauvegardant les intérêts légitimes des producteurs ? Mais quels remèdes préconisent-ils ?... des laiteries d'Etat !

Il nous citent en exemple un genre d'organisme qui fonctionne au Danemark, pays gros producteur de lait, aux fermes modèles par excellence, où l'esprit syndical et coopératif est de beaucoup plus développé que chez nous.

Seize millions auraient été dépensés par le gouvernement danois pour cette curieuse tentative de laiterie d'Etat, dans le but d'expérimenter, au point de vue fabrication, comme au point de vue prix de revient, toutes les industries qui découlent du lait.

Des spécialistes compétents, attachés à ces vastes laiteries, mènent ces multiples entreprises et savent leur faire donner le maximum de rendement. Tout y a été minutieusement étudié : appareils perfectionnés, procédés nouveaux, laboratoires pour recherches chimiques et bactériologiques, bureaux d'études, main-

d'œuvre, rationalisation et taylorisation du travail, hygiène, ramassage du lait, vente en gros et en détail de la production.

Indépendamment du laboratoire d'essai des fromages, se trouve le service chargé de déterminer la richesse du lait en crème, au moyen d'appareils appelés « lactoscopes ».

Nos lecteurs n'ignorent pas, en effet, qu'au Danemark le lait se paye d'après sa richesse en matières grasses. Ce principe est encore presque méconnu chez nous, mais nous serons bien obligés d'y recourir un jour pour le lait, le facteur « qualité » étant appelé à jouer un rôle prépondérant dans la vente et la détermination des prix de la plupart de nos produits agricoles.

Donc, ces laiteries d'Etat, organisées à titre d'essai par le gouvernement danois, par leurs améliorations techniques, leurs procédés commerciaux, servent plutôt d'exemple, ou d'exploitations modèles, aux organisations privées et coopératives, très nombreuses en ce pays, l'Etat ne cherchant nullement à se substituer aux particuliers, mais au contraire à leur venir en aide, tout en déterminant le prix de vente normal du lait, des beurres et fromages à la consommation, compte tenu d'une juste rémunération du travail de chacun.

En Italie, où le gouvernement fasciste tient à favoriser les agriculteurs et à répandre une large aisance dans les campagnes, ces initiatives de fermes-modèles, de coopératives laitières et de laboratoires, pourvus des derniers perfectionnements de la science, sous la surveillance et avec l'appui financier de l'Etat, sont de plus en plus nombreuses. Grâce à une politique agricole constante et suivie, grâce au développement considérable de l'enseignement agricole, l'Etat italien est arrivé rapidement à relever sa production, à protéger et à favoriser ses ruraux et à établir des cours raisonnables et rémunérateurs, tant pour les produits laitiers que les produits maraîchers et horticoles, le blé, le vin, etc...

Le Danemark et l'Italie — et nous pourrions citer encore la Suisse, la Hollande, la Belgique, voire même l'Allemagne — nous montrent ainsi l'exemple d'Etats, non monopolisateurs, mais d'Etats modernes, d'Etats dirigeants, à politique agricole suivie, d'Etat régulateurs, pour le plus grand bien de leurs nationaux. Pourquoi n'en serait-il pas de même en France, pays agricole par excellence ???

Nous ne voulons, certes, pas de « Laiteries d'Etat » et verrions d'un mauvais œil l'Etat s'ingérant dans nos affaires. « L'Etat laitier », comme le préconisent certains, serait voué à un lamentable échec et nous con-

duirait tout droit à un nouveau fonctionnarisme et à une hausse considérable du prix du lait. Nous ne voyons pas davantage l'Etat boulanger, l'Etat boucher ou charcutier, l'Etat distillateur, etc..., celui-ci devant rester dans son rôle de défenseur et de protecteur des forces vives du pays. L'Etat ne peut se substituer aux particuliers, aux Sociétés, aux Coopératives, sans engendrer aussitôt des dépenses considérables et des réclamations. L'exemple récent des Assurances sociales obligatoires n'est-il pas là pour nous le rappeler ?

Mais puisque nous traitons aujourd'hui de la question du lait et des laiteries d'Etat, pourquoi ne mettrions-nous pas sous les yeux des profanes, des personnes étrangères aux choses de la campagne, qui s'insurgent contre les prix soi-disant exorbitants du litre de lait, le prix de revient de celui-ci, à la LAITERIE MUNICIPALE de la Ville de Nantes ? Nos lecteurs, eux-mêmes, en seront édifiés.

Nous extrayons ces lignes du journal « Le Populaire » de Nantes, numéro du mercredi 2 mars 1932, à la chronique locale, dans le compte rendu de la discussion du budget des dépenses de la Ville :

« M. Bolo se plaint que le prix du lait traité par la Laiterie Municipale soit trop élevé : 3 fr. 20. Le lait valant 1 fr. 20, c'est 1 fr. 30 qu'il en coûte à la Ville pour traiter un litre de lait. Produisons donc de la laiterie, il en coûtera moins, dit-il ».

« M. Sudry ne voit pas le moyen de travailler le lait plus économiquement. A moins de remplacer tout l'outillage. »

Cette dernière solution vaut son pesant d'or ! Ainsi, la Municipalité de Nantes évalue le prix de revient du litre de lait, à sa Laiterie Municipale, à 3 fr. 20 le litre, alors qu'en décembre nos laitiers le vendaient à l'épicerie 0 fr. 875, en janvier 1 fr. 05 et en février-mars 1 fr. 15. Quant aux producteurs, ils recevaient pour leur marchandise 0 fr. 60 à 0 fr. 80 suivant les régions...

Mais il y aura encore des gens pour crier haro ! sur les agriculteurs qui vendent le lait trop cher. Allons, braves gens, qui trouvez à vous plaindre, regardez un peu à la Laiterie Municipale ce qu'il en coûte à produire... Il en coûterait davantage si nous avions un jour « l'Etat Laitier ». Vous regretteriez vite les bons paysans d'autrefois.

R. FAIVRE.

Les Elections aux Chambres d'Agriculture

Les prochaines élections aux Chambres d'Agriculture auront lieu en 1933 :

1° Dans la moitié des arrondissements pour le renouvellement des membres élus en 1927 ;

2° Dans tous les départements pour le renouvellement de tous les délégués des Associations et Syndicats agricoles élus en 1927.

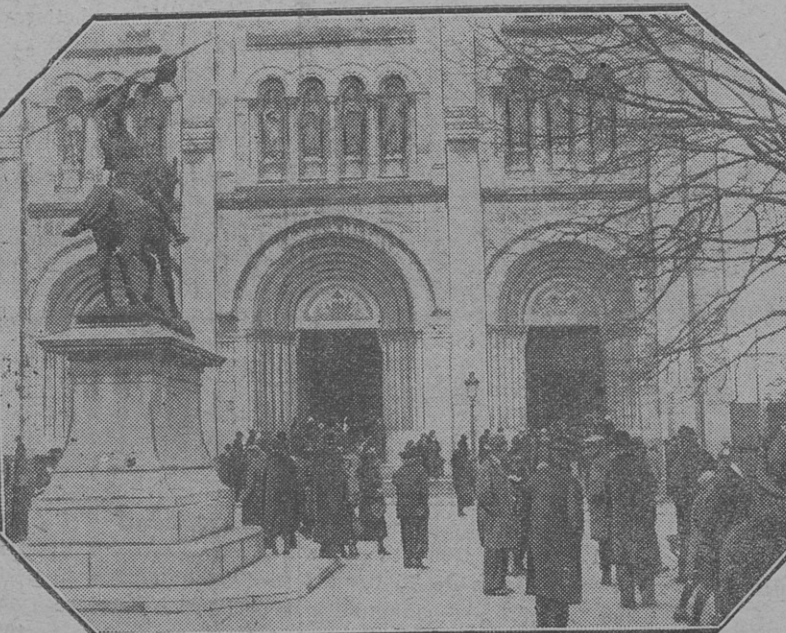
Participeront aux élections, les électeurs inscrits aux listes électorales dressées en 1932.

Electeurs : Assurez-vous de votre inscription ou faites-vous inscrire sur la liste électorale de votre commune avant le 20 avril 1932.

Associations et Syndicats : Adressez au Préfet du département votre déclaration annuelle d'inscription à la liste électorale avant le 30 avril 1932.

Pour tous renseignements, consulter la brochure « Les Elections aux Chambres d'Agriculture », éditée par l'Assemblée des Présidents des Chambres d'Agriculture, 33, rue d'Amsterdam, Paris (8^e). — Prix de la brochure : 3 fr. franco.

Pèlerinage pour les biens de la terre



Chaque année, le mardi de Pâques, a lieu en l'église Saint-Donatien, à Nantes, le pèlerinage « pour les biens de la terre ». De tous les coins du département, les cultivateurs accourent nombreux.

Cette photo représente la sortie des fidèles, devant l'église.



Nos Concours de Pouliches

La Foire de Nantes

A ST-ETIENNE-DE-MONTLUC

(14 Mars 1932)

POULICHES 2 ANS (Département)

Selle. — 1er prix, 300 fr., M. Jean Babin, Saint-Etienne-de-Montluc, pour Irma; 2e, 250 fr., M. Joseph Perrois, Cordemais, pour Isabelle; 3e, 200 fr., M. Jean David, Saint-Etienne-de-Montluc, pour Irma; 4e, 100 fr., M. Eugène Simon, Cordemais, pour Impéteuse.

Cob. — 1er prix, 250 fr., M. Jean Chevalier, Cordemais, pour Ida; 2e, 200 fr., M. Pierre Guittou, Saint-Etienne-de-Montluc, pour Ida; 3e, 150 fr., M. Henri Leroy, Cordemais, pour Ivette; 4e, 150 fr., M. Pierre Chapron, Saint-Etienne-de-Montluc, pour Isabelle; 5e, 100 fr., M. Jean-Marie Loyer, Couëron, pour Industrielle; 6e, 100 fr., M. François Sauvaget, Couëron, pour Ida; 7e, mention honorable, M. François Doucet, Saint-Etienne-de-Montluc, pour Ivresse; 8e, mention honorable, M. François Mosset, Saint-Etienne-de-Montluc, pour Gamine; 9e, mention honorable, M. François Lefèvre, Saint-Etienne-de-Montluc, pour Indécise.

POULICHES 3 ANS (Etat)

Selle. — 1er prix, 600 fr. + 1.300 fr., M. Jean Simon, Cordemais, pour Hironde; 2e, 500 fr., M. 1.000 fr., M. Joseph Auffray, Saint-Etienne-de-Montluc, pour Helvétia; 3e, 400 fr., M. Joseph Auffray, Saint-Etienne-de-Montluc, pour Honore; 4e, 300 fr., M. Pierre Anizan, Cordemais, pour Hurlane; 5e, 300 fr., M. Pierre David, Saint-Etienne-de-Montluc, pour Habiline; 6e, 300 fr., M. Alexandre David, Couëron, pour Henriette; 7e, mention honorable, M. Jean Dorvault, Saint-Etienne-de-Montluc, pour Hironde.

Cob. — 1er prix, 400 fr. + 700 fr., M. Jean Huvu, Saint-Etienne-de-Montluc, pour Houlette; 2e, 300 fr., M. Pierre Lemerle, Cordemais, pour Hébride; 3e, 300 fr., M. Pierre Maillard, Saint-Etienne-de-Montluc, pour Hironde; 4e, mention honorable, M. Jean Simon, Cordemais, pour Heureuse; 5e, mention honorable, M. Raymond Mabit, Saint-Etienne-de-Montluc, pour Herminette; 6e, mention honorable, M. Pierre Taillandier, Cordemais, pour Hironde.

TROTTEUSES 2 ANS (Département)
1er prix, 300 fr., M. Louis Fairaud, Cordemais, pour Igit; 2e, 250 fr., M. Armand Goupil, Nantes, avenue Floréal, pour Ile-Dumet; 3e, 200 fr., M. Ludovic Couraud, Pontchâteau, pour Iradecuse; 4e, 150 fr., M. Jules Piloquet, Saint-Sébastien-sur-Loire, pour Indiana; 5e, 100 fr., M. Jean Moyon, Pont-Château, pour Ida-Pompon.

TROTTEUSES 3 ANS (Etat)

1er prix, 500 fr., M. Arthur De La Jarrie, Le Temple, pour Huguettedumple.

A LIGNÉ

(16 Mars 1932)

POULICHES DE 2 ANS

Selle. — 1er prix, 250 fr., M. René Gibe, à Nort-sur-Erdre, pour Ida; 2e, 250 fr., M. Louis Duhoux, à Joug-sur-Erdre, pour Ischia; 3e, 100 fr., M. Félix Rouaud, à Ligné, pour Idille; 4e, 100 fr., M. Francis Robin, aux Touches, pour Idalie.

Cob. — 5e prix, 250 fr., M. Julien Hardy, à Oudon, pour Ida; 6e, 200 fr., M. Pierre Renaud, à Mésanger, pour Irlande; 7e, 150 fr., M. Pierre Mortier, à Mésanger, pour Irlande; 8e, 150 fr., M. Julien Rigaud, aux Touches, pour Irma; 9e, 150 fr., M. Pierre Guérin, à Mésanger, pour Irène; 10e, 150 fr., M. Louis Marchand, à Joug-sur-Erdre, pour Indécise; 11e, 100 fr., M. Mathurin Branchereau, à Joug-sur-Erdre, pour Iris; 12e, 100 fr., M. Julien Paitier, à Joug-sur-Erdre, pour Ile-de-France; 13e, 100 fr., M. François Brehier, à Joug-sur-Erdre, pour Impériale; 14e, 100 fr., M. Jean Bonneau, à Nort-sur-Erdre, pour Image; 15e, 100 fr., M. Alexandre Mariet, à Joug-sur-Erdre, pour Interdite; 16e, mention honorable, M. Dominique Courrouse, à Ligné, pour Image; 17e, mention honorable, M. Jean Coucuné, à Petit-Mars, pour Italie; 18e, mention honorable, M. Jean Marchand, à Joug-sur-Erdre, pour Islande; 19e, mention honorable, M. Louis Legras, à la Rouxière, pour Ida.

POULICHES DE 3 ANS

Selle. — 1er prix, 400 fr. + 700 fr. de conservation, à M. Pierre Hodé, à Joug-sur-Erdre, pour Hardiesse; 2e, 400 fr., M. Jean Beaudouin, à Nort-sur-Erdre, pour Hardie; 3e, 400 fr., M. Jean Marchand, à Joug-sur-Erdre, pour Historiette; 4e, 300 fr., M. Jean-Baptiste Leduc, aux Touches, pour Hironde; 5e, 200 fr., M. Jean Duhoux, aux Touches, pour Hochette; 6e, 200 fr., M. Francis Robin, aux Touches, pour Hironde; 7e, 150 fr., M. Jean Biotteau, à Mésanger, pour Castille; 8e, 150 fr., M. Auguste Thiévaïn, à Ancenis, pour Herminette.

A SAVENAY

(16 Mars 1932)

POULICHES DE 2 ANS

Selle. — 1er prix, 400 fr., M. Henri Guillé, à Fay-de-Bretagne, pour Irène; 2e, 300 fr., M. Pierre Gaudin, à Donges, pour Idylle; 3e, 250 fr., M. François Aouet, à Prinquin, pour Ile-de-France; 4e, 200 fr., M. Pierre Gaudin, à Donges, pour Irène; 5e, 200 fr., M. Denis Clouet, à Prinquin, pour Ivette; 6e, 150 fr., M. Victor Lebeau, à Montoir, pour Ironie; 7e, 150 fr., M. François Ardeois, à Lavau, pour Ile-Binet; 8e, 150 fr., M. Auguste Ardeois, à Lavau, pour Ida; 9e, 100 fr., M. Eugène Algard, à Montoir, pour Saragosse.

Cob. — 1er prix, 250 fr., M. Auguste Lelièvre, à Lavau, pour Isabelle; 2e, 200 fr., M. Francis Boutin, à Bouée, pour Idéale; 3e, 150 fr., M. François Douaud, à Bouée, pour Istria; 4e, 150 fr., M. Constant Bonnet, à Lavau, pour Ida; 5e, 100 fr., M. François Drouillet, à Savenay, pour Ivore; 6e, 100 fr., M. Jean Barrais, à Bouée, pour Ivette; 7e, mention honorable, M. Félix Guillard, à La Chapelle-Launay, pour Isuine; 8e, mention honorable, M. Emile Bretché, à Fay-de-Bretagne, pour Ida.

POULICHES DE 3 ANS

Selle. — 1er prix, 800 fr. + 1.700 fr. de conservation, M. Jean Corbé, à Montoir, pour Henriette-d'Angleterre;

2e, 700 fr. + 1.700 fr., M. Joseph Corbé, à Montoir, pour Haute-Volta; 3e, 600 fr. + 1.300 fr., M. Victor Lebeau, à Montoir, pour Harpie; 4e, 600 fr. + 1.000 fr., M. Jean Corbé, à Montoir, pour Harmonie; 5e, 500 fr. + 1.000 fr., M. François Clouet, à Prinquin, pour Hermine; 6e, 500 fr., M. Pierre Bretché, à Bouvron, pour Havane; 7e, 400 fr., M. Denis Clouet, à Prinquin, pour Hironde; 8e, 350 fr., M. Denis Clouet, à Prinquin, pour Hachette; 9e, 350 fr., M. André Lefèvre, à Nantes, pour Sarasik; 10e, 300 fr., M. Jean Meignen, à Plessé, pour Hermine; 11e, 300 fr., M. Emile Drouillet, à Savenay, pour Hivernaise.

A SAINTE-PAZANNE

(17 Mars 1932)

POULICHES DE 2 ANS

Selle. — 1er prix, 500 fr., M. Charles Chiché, au Pellerin, pour Idole; 2e, 450 fr., M. Charles Chiché, au Pellerin, pour Iris; 3e, 400 fr., M. Francis Avenard, à Frossay, pour Isabelle; 4e, 350 fr., M. Rogatien Lucas, à Frossay, pour Iris; 5e, 350 fr., M. Antoine Grossaud, à Machecoul, pour Idée-Noire; 6e, 300 fr., M. Jean-Marie Brunet, à Rouans, pour Incomparable; 7e, 300 fr., M. Louis Guilbaud, à Machecoul, pour Irène; 8e, 200 fr., M. Eugène Bourriau, à Frossay, pour Irma; 9e, 200 fr., M. Henri Mihaud, à Machecoul, pour Ile-de-France; 10e,

150 fr., M. Louis Guilbaud, à Machecoul, pour Irlandaise.

Cob. — 1er prix, 250 fr., M. Henri Moreau, à Rouans, pour Isabelle; 2e, 200 fr., M. Louis Guérin, à Saint-Hilaire-de-Chaléons, pour Irlandaise; 3e, 150 fr., M. Jean-Marie Brunet, à Rouans, pour Ivica.

POULICHES DE 3 ANS

Selle. — 1er prix, 800 fr. + 1.700 fr. de conservation, M. Ch. Chiché, au Pellerin, pour Harsine; 2e, 700 fr. + 1.700 fr. de conservation, M. Auguste Fillaud, à Rouans, pour Hélène; 3e, 700 fr. + 1.500 fr. de conservation, M. Ferdinand Porchet, à Saint-Jean-Boiseau, pour Hermine; 4e, 600 fr. + 1.400 fr. de conservation, M. François Gouy, à Frenay, pour Héroïne; 5e, 600 fr., + 1.400 fr. de conservation, M. Armand Michaud, à Machecoul, pour Henriette-de-Retz; 6e, 600 fr., M. Paul Lucas, à Frossay, pour Hironde; 7e, 600 fr., + 1.200 fr., M. Jean-Marie Brunet, à Rouans, pour Hasardeuse; 8e, 500 fr. + 1.000 fr., M. Joseph Lucas, à Frossay, pour Halte-Là; 9e, 500 fr. + 1.000 fr., M. Joseph Guillou, à Frossay, pour Heuresse; 10e, 500 fr., M. Henri Main-guy, à Rouans, pour Huche-a-Pain; 11e, 500 fr., M. Constant Guillou, à Frossay, pour Havane; 12e, 500 fr., M. Constant Guillou, à Frossay, pour Hisopie; 13e, 400 fr., M. Julien Fillaud, à Vue, pour Horensia; 14e, 250 fr., M. René Fillaud, à Rouans,

pour Harmonieuse; 15e, 200 fr., M. Henri Langlois, à Machecoul, pour Héracles.

Cob. — 1er prix, 350 fr., M. Louis Leroux, à Frossay, pour Hironde; 2e, 300 fr., M. Paul Guillou, à Frossay, pour Hasane; 3e, 300 fr., M. Pierre Berlet, à Saint-Jean-Boiseau, pour Hironde; 4e, 250 fr., M. Augustin Merlet, à Frossay, pour Henriette; 5e, 150 fr., M. Joseph Thibault, à Saint-Hilaire-de-Chaléons, pour Hardiesse; 6e, 150 fr., M. Jean-Marie Brunet, à Rouans, pour Hope-Là; 7e, mention honorable, M. Constant Chauvet, à Sainte-Pazanne, pour Hironde.

Institut technique de Pratique Agricole

Depuis le 1^{er} mars, l'Institut technique de pratique agricole, 38, rue des Ecoles, Paris (5^e), a repris les cours de la 21^e promotion.

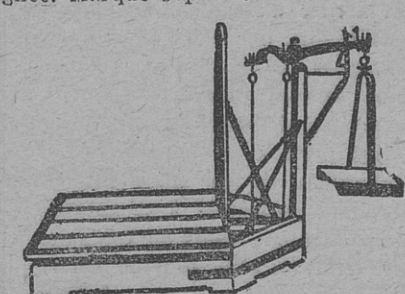
L'enseignement se fait sur place ou par correspondance. La durée des études est de quatre mois. Pour y être admis, il faut posséder une instruction générale et professionnelle assez développée.

Pour sanctionner cet enseignement, il est délivré à tous ceux qui le méritent, un diplôme d'Ingénieur technique d'Agriculture.

Machines Agricoles

Bascules décimales

Construction renforcée et très soignée. Marque réputée.



Forces	Poids	Chêne verni
100 kil.	135 fr.	155 fr.
200 —	165 —	190 —
300 —	200 —	235 —
500 —	275 —	330 —
1000 —	665 —	715 —

Plus value pour crochet de sûreté : 26 fr. — Taxe de vérification première : 6 fr. 75. — Prix départ usine. Remise aux adhérents.

Bascules Romaines

Equippées avec nouveau fléau breveté. Construction renforcée et très soignée.

Force	Poids	Chêne verni
100 kil.	275 fr.	295 fr.
200 —	285 —	315 —
300 —	335 —	370 —
500 —	435 —	485 —
1000 —	765 —	840 —

Plus value pour bride mobile : 38 fr. 51 fr. ou 63 fr., suivant force. Taxe de vérification première : 12 fr. 25 ou 17 fr. 15.

Prix départ usine. Remise aux adhérents.

Bascules farinières. Bascules pèse-fûts et bascules pèse-bétail : Nous consulter.

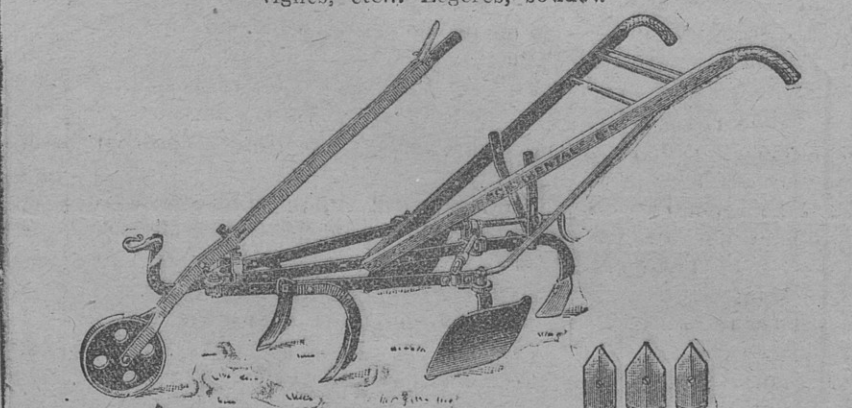
Grillages

Toutes dimensions. Nous consulter en précisant hauteur et mailles.

FILS DE FER ET RONGES : Nous consulter.

Houes-Cultivateurs

à combinaisons multiples pour cultures de pommes de terre, betteraves, vignes, etc... Légères, solides.



Type 1 : Livré monté avec 2 lames de 75 m/m, 2 versoirs, 1 soc de 175 m/m à l'arrière et en plus 2 lames de 75 m/m et 1 lame de 100 m/m à l'avant. 198 fr.

Type 3 : Livré avec 2 lames de 75 m/m; 2 socs triangulaires de 250 m/m et 1 soc triangulaire de 300 m/m à l'arrière (pour travaux de sarclage). 193 fr.

Type 6 : Avec large raie à l'arrière : 2 lames de 75 m/m, 2 versoirs et 1 soc butteur à ailes mobiles (pour travaux de buttage). 216 fr.

Remise aux adhérents et port déduit sur facture gares grands réseaux. Majoration de 10 fr. pour Manchons en bois. Nous pouvons livrer ces houes avec équipements divers pour tous travaux. Nous consulter.

Cultivateurs

A dents flexibles et socs reversibles ordinaires, dents plates ou étranglées et pièces de renforcement des traverses extérieures.

MODELE REGULIER, dents intérieures, sur 3 traverses :

Avec avant-train à vis à 1 roue :			
Dents	Largeur	1 levier	2 leviers
5 dents	0m90	310 fr.	325 fr.
7 —	0m90	325 »	340 »
9 —	1m30	375 »	390 »
11 —	1m60	420 »	440 »

Avec avant-train à vis à 2 roues :			
Dents	Largeur	1 levier	2 leviers
5 dents	0m90	330 fr.	345 fr.
7 —	0m90	345 »	360 »
9 —	1m30	395 »	410 »
11 —	1m60	445 »	465 »

MODELE VIGNERON, dents montées sur 4 rangs, dont deux dents travaillant derrière les roues, mêmes prix que ci-dessus.

Pour les cultivateurs 9 dents et au-dessus, nous recommandons l'avant-train à 2 roues et 2 leviers.

Remise à nos adhérents et bonification de transport.

Herses Canadiennes

à patins, simples, robustes, à dents renforcées et étranglées :

Dents	Largeur	Poids	Prix avec mancherons sans roue
5	0.60	47 kil.	172 fr.
7	0.70	59 —	210 »
9	0.90	70 —	255 »
10	1.00	78 —	285 »
11	1.10	80 —	300 »
12	1.20	82 —	310 »

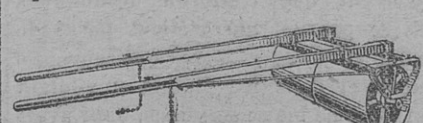
Majoration pour 1 roue : 12 fr. — 3 roues : 34 fr.

Prix départ. Remise aux adhérents et bonification de transport.

Rouleaux montés

En tôle d'acier, avec chaînes en fer, moyeux fonte et rayons fer plat. Grande robustesse. Ces rouleaux sont livrés avec limonière, ou, sur demande, avec timon. Ils peuvent aussi être munis d'un décrotoir et d'un siège.

Dispositif spécial, pour le graissage rapide des moyeux intérieurs.



Largeur de travail	Diam	POIDS MOYEN	0m50	0m60	0m65
1m40	285 k.				
1m60	305 k.	315 k.	360 k.	385 k.	
1m80	320 k.	335 k.	385 k.	415 k.	
2m00	340 k.	355 k.	405 k.	440 k.	
2m20	355 k.	365 k.	435 k.		

Prix au kilo : 1 fr. 85 départ usine.

Remise à nos Adhérents.

Herses articulées en Z

Herses à 3 flèches par compartiment.

Entièrement en acier livrées avec barres d'assemblage, volée d'attelage chaînettes centrales d'articulation.

Dents de : 13"- 15"- 17"- 19"-
2 comp., 30 dents. 44 k. 60 k. 69 k.
3 comp., 45 dents. 68 k. 92 k. 106 k.
4 comp., 60 dents. 92 k. 124 k. 143 k.

Prix du kilo : 2 fr. 70, départ usine.

Remise à nos adhérents.

Tous autres modèles de herses à 2 et 4 flèches par compartiment.

Les Retro-Force

Nouveaux instruments agricoles permettant d'effectuer à bras, rapidement et sans fatigue, toutes les opérations culturales (binages, sarclages, buttages, petits labours, etc...)

La composition des pièces varie suivant le genre de travaux à exécuter.



PRIX DES APPAREILS COMPLETS

Retro-Force N° 1
Pour betteraves et plantes sarclées en grande culture..... 327 fr.
Pour vignes et pépiniéristes..... 361 »
Pour maraichers ou amateurs..... 499 »
Pour grande culture maraichère..... 719 »

Retro-Force N° 3
pour petite culture et amateurs

Appareil de traction avec clé, 5 socs cultivateurs, 4 socs briseurs, soit dix pièces..... 150 fr.

Prix départ lieu de fabrication. Nous consulter pour conditions et autres combinaisons de ces appareils. Modèle visible au Syndicat.

Cisaille pour la Vigne

Nouvelle cisaille brevetée « Rogn-Vit » pour la vigne..... 45 fr.

Cuiseurs

Cuiseurs en tôle d'acier de 3 m/m, les plus simples, les plus solides.

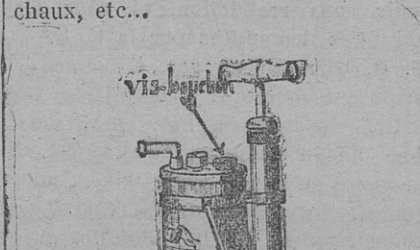
Les matières alimentaires, pour le bétail, se cuisent en utilisant l'eau qu'elles renferment et que la vapeur porte à ébullition. D'un nettoyage facile, d'une sécurité absolue, l'appareil se bascule très facilement, sans le soulever.

Conteneurs en litres	Prix en tôle peinte	Prix avec cuve galvanisée
1 50	395 fr.	430 fr.
2 65	455 »	495 »
3 80	505 »	550 »
4 100	570 »	620 »
5 125	625 »	680 »
6 150	685 »	760 »
7 200	760 »	840 »

Modèles plus grands sur demande. Ces prix s'entendent départ usine. REMISE à nos adhérents.

« Pompe Honnête »

Pour pulvérisation des arbres fruitiers, désinfection, badigeonnage à la chaux, etc...



Pompe à deux corps..... 260 fr.
Avec système de gonflage pour pneus..... 320 fr.
Prix départ. Remise aux adhérents.

Buanderies

En tôle d'acier de 3 m/m, ne craignant ni chocs ni coups de feu. Chauffe plus vite que les buanderies en fonte et brûle tous combustibles. Elles peuvent aussi servir pour la préparation de la nourriture des animaux. Chaque buanderie est livrée avec tuyaux. Conteneurs supérieurs sur demande.

N°	Conten.	Prix peints	Prix avec chaudière et couvercle galvanisés
1 50 lit.	235 »	265 »	
2 60 —	260 »	290 »	
3 80 —	300 »	340 »	
4 100 —	345 »	390 »	
5 125 —	390 »	440 »	
6 150 —	430 »	485 »	

Ces prix s'entendent départ usine. Remise à nos adhérents.

Bientôt, c'est-à-dire le 7 Avril, sera inaugurée la sixième Foire Commerciale et Agricole de Nantes, et plus nombreux encore que les années précédentes seront les Expositants qui présenteront leurs produits à la foule des visiteurs.

Aviculteurs !

Accourez en masse à notre VI^e EXPOSITION INTERNATIONALE D'AVICULTURE, organisée par la Société Avicole de l'Ouest, qui ouvrira le jeudi 7 Avril et durera jusqu'au dimanche 10 au soir. Voici le programme détaillé de cette très importante manifestation :

Mercredi 6 Avril : Réception, classement des animaux.
Jeudi 7 Avril : Opérations du jury. A partir de 14 heures, Exposition générale ; grand Concours des angoras. A 19 heures, banquet officiel pour les expositants, les membres du jury, les organisateurs, dans les salons de la Duchesse-Anne.

Vendredi 8 Avril : Exposition générale. Grand concours de volailles mortes ; concours d'œufs rous.

Samedi 9 Avril : Exposition générale. Le matin, installation des oiseaux de volière. A 14 heures, inauguration de l'Exposition des oiseaux de volière ; Exposition générale.

Dimanche 10 Avril : Exposition générale. Concours, grand lâcher de pigeons-voyageurs avec sonneries de trompettes. Clôture de l'Exposition.

Enfin, du 6 au 18 Avril, durant toute la durée de la Foire, aura lieu un grand Concours de ponte.

Pêcheurs !

Dimanche 10 Avril, entre 10 heures et 11 heures, grand CONCOURS INTERNATIONAL DE LANCER, organisé par La Loire Nantaise. Présence de véritables champions.

Maraîchers !

Le Mardi 12 Avril, grande JOURNÉE MARAÎCHÈRE ET HORTICOLE, avec conférences organisées par les Services Agricoles du P.O. Exposition d'Horticulture de nos produits du Val de la Loire et Région Parisienne.

Chasseurs !

Les Mercredi 13 et Jeudi 14 Avril, EXPOSITION CANINE, organisée par la Société « Saint-Hubert de l'Ouest ». Mercredi 13 : Chiens de chasse et concours d'étalons et lices griffons vendéens (briquets et bassets). — Jeudi 14 : Chiens de garde, chiens d'agrément, terriers et lévriers.

Viticulteurs !

Les Jeudi 14 et Vendredi 15 Avril, participez aux grandes JOURNÉES VITICOLES ET CONCOURS DES VINS organisés par les Chemins de fer de l'Etat et du P.O.

Le Concours sera divisé en cinq sections :

- 1^o Région Nantaise, avec jurys différents pour Muscadets, Gros-Plants, Pinots et Vins rouges de la Loire.
- 2^o Vins d'Anjou.
- 3^o Vins de Touraine et autres lieux.
- 4^o Vins du Bordelais, des Charentes et de Vendée.
- 5^o Eaux-de-vie et Cognacs.

De nombreux diplômes et médailles seront décernés aux lauréats.

Le Vendredi 15 Avril, dégustation gratuite.

MARCHES DE LA VILLETTE

Du Lundi 28 Mars 1932

ANIMAUX	Amarrés	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	2.198	2.000	8 60	6 70	5 40	9 40	5 15	3 68	2 70	5 82
Vaches.....	1.097	1.000	8 60	6 40	5 10	9 80	5 15	3 52	2 55	6 27
Taureaux.....	458	410	6 30	5 60	5 20	6 80	3 78	3 08	2 60	4 20
Moutons.....	1.561	1.400	12 20	9 70	8 00	13 90	7 32	5 53	4 40	8 60
Porcs.....	10.335	10.000	15 10	10 60	8 60	17 50	7 55	4 98	3 78	8 75
	2.382	2.382	9 28	8 28	6 14	9 72	6 50	5 80	4 30	6 80

Du Jeudi 31 Mars 1932

ANIMAUX	Amarrés	Vendus	COURS OFFICIELS du kilo, viande nette				PRIX APPROXIMATIFS du kilo, poids vif			
			1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.	extra
Bœufs.....	1.066	1.000	8 40	6 50	5 20	9 30	5 05	3 57	2 60	5 76
Vaches.....	534	500	8 30	6 20	4 90	9 70	5 05	3 40	2 45	6 20
Taureaux.....	265	250	6 10	5 40	5 20	6 60	3 65	2 97	2 50	4 10
Veaux.....	1.546	1.400	11 60	9 10	7 40	13 30	6 95	5 48	4 07	8 25
Moutons.....	5.814	5.500	14 70	10 20	8 20	17 10	7 35	4 80	3 60	8 55
Porcs.....	1.963	1.963	9 28	8 28	6 14	9 72	6 50	5 80	4 30	6 80

La Race bovine Maine-Anjou au Concours Général de Paris en 1932

La grande épreuve du Concours général a été, pour la race bovine Maine-Anjou l'occasion d'un succès triomphal.

En présence des faits constatés et récompensés, il n'y a plus place pour aucune critique; jamais la valeur de notre race ne s'est plus remarquablement affirmée.

L'ensemble des 38 animaux, exposés était parfaitement homogène.

Les Maine-Anjou ont eu le record des poids avec Ferret, 1.352 kilos, appartenant à M. Morineau, du Buret, et Cabanasse, 1.078 kilos, appartenant à M. Rezé, d'Avrers-le-Hamon.

Le lot des 6 taureaux Maine-Anjou adultes a battu le lot correspondant des Charolais de plus de 100 kilos par tête. Même résultat pour les vaches.

Le prix d'ensemble a été remporté par M. Leroy, des Feux de Cossé-le-Vivien. Le championnat des mâles, par M. Viol, de Bièvre. Le championnat des femelles par M. Rezé, d'Avrers.

Il y avait un bon lot de bœufs gras. Le 1^{er} prix à M. Hiver a été vendu 7.800 francs.

Mais le résultat le plus remarquable de l'exposition des Maine-Anjou a été que le Championnat beurrier de toutes les races de France a été remporté par cette race avec la vache Aubazine N° du H. B. 16.593, présentée par M. Girard, laquelle a donné 3 k. 42 grammes de beurre en 48 heures.

C'est la meilleure réponse à ceux qui, en quête de critique, prétendent que les Maine-Anjou ne sont pas race laitière.

Tous ces résultats sont le fait de la judicieuse sélection qui est faite par les éleveurs de la race Maine-Anjou et le couronnement de leurs patients efforts.

Le Concours spécial de la Race Maine-Anjou aura lieu en 1932 au Mans à une date qui ne pourra être définitive qu'après la fixation des élections législatives.

Nous sommes assurés que ce Concours sera réussi comme les précédents et d'autant plus qu'il aura lieu sur l'admirable Quinconce des Jacobins qui se prête si bien aux expositions et aux fêtes.

Nous espérons que tous ceux qui se préoccupent du progrès de l'élevage voudront bien honorer de leur présence cette grande manifestation.

OLIVIER DE ROUGE,
Président de la Société des Eleveurs de la Race Maine-Anjou.
Sénateur de Maine-et-Loire.

Offres et Demandes

Service réservé à nos Adhérents
Ecrire ou s'adresser au Syndicat,
2, rue Scribe, Nantes
Tarif : 5 francs par annonce et pour une seule insertion.

OFFRES

197. — Vignobles et pépinières des meilleures variétés d'hybrides sélectionnés. Seibel blanc 4986, 4995, 5409, 6468. Rouge 4643, 5455, 5457, 6905. Bertille-Seyves, Baco, Gaillard, etc., très beaux plants et fruitiers. Prix spéciaux par grosse quantité, authenticité garantie. S'adresser à M. Terrien-Biret, viticulteur à la Blanchardière, La Chapelle-Basse-Mer.

47. — Plantez dans vos jardins, boutures de dahlias et chrysanthèmes à grandes fleurs, variétés étiquetées. Adressez-vous en confiance à MM. Leray-Aurain, La Basse-Lande, Pont-Rousseau, Livraison avril.

63. — A vendre, hybrides des meilleures variétés : Seibel blanc 4986, 5409; Seibel rouge 4643, 5455; Baco 1 rouge; Phénomène rouge; Tank rouge; Boiziau rouge. S'adresser à M. Pierre Brethé, pépinière, à La Planchette.

65. — A louer à prix d'argent pour la Toussaint 1932, une ferme de 27 hectares, terres, prés, vignes, plants directs et gros plants à moitié. S'adresser à M. Surer, Château de Suché, St-Aignan-de-Gé-Lieu (L.-L.).

66. — Une ferme de 25 hectares à louer à moitié fruits pour la Saint-Martin prochaine. S'adresser à Mme Veuve Béziat, La Plaine-sur-Mer.

67. — A vendre au choix, pressoir « Simon » à double maie ou pressoir continu « Oberlin ». — Etat neuf. — S'adresser à M. Gérard, Sainte-Marguerite, Pornichet (L.-L.).

68. — A louer pour le 1^{er} Novembre 1932, canton du Loroux-Bottereau (L.-L.), une ferme de 4 hectares ½, prés et terre, plus 2 hectares de vigne. S'adresser au Syndicat.

P. S. — La personne ayant transmis cette annonce en oubliant d'indiquer son nom et son adresse, est priée de se faire connaître au plus vite.

DEMANDES

24. — On demande jeune fille de campagne, pour culture maraîchère, région banlieue Nantes. S'adresser au Syndicat.

25. — Ménage de cultivateur demande place toutes mains, femme basse-cour, âgée de 25 ans. Libre à volonté. S'adresser au Syndicat.

26. — On demande célibataire cultivateur-vigneron, nourri, couché, blanchi. S'adresser au Syndicat.

FOIRES ET MARCHÉS DE LA SEMAINE

Dimanche 3 Avril. — La Bernerie, Escoublac.

Lundi 4. — Pringuiat, Thouaré, Nozay, Pontchâteau, Saint-Colombin, Varades.

Mardi 5. — Le Bignon, Blain, La Chapelle-Saint-Sauveur, Féréac, Le Pellerin, Riallé, Saint-Aubin-des-Châteaux, Saint-Etienne-de-Montluc, Saint-Lyphard, Le Loroux-Bottereau, Montoir-de-Bretagne, Paulx.

Mercredi 6. — Machecoul, Les Touches, Châteaubriant, Savenay.

Jeudi 7. — Châteaufort, La Chapelle-Huclin, Cordemais, Saint-Jean-de-Corcouët.

Vendredi 8. — Pont-d'Armes, Frossay, Oudon, Clisson, Paulx, St-Nazaire.

Samedi 9. — Saffré.

Contre le Oidium

Depuis plusieurs années, le Comice de Vertou a expérimenté un produit nouveau contre l'Oidium de la vigne. Il s'est montré efficace et d'un emploi très facile. Sa généralisation serait un progrès.

C'est un soufre colloïdal liquide, fabriqué en Angleterre. Il se mélange à la bouillie bordelaise au moment même de l'épandage, à raison d'un demi-litre pour 200 litres d'eau. Rien de plus pratique et de moins encombrant. Nous avons pu nous en procurer quelques flacons. Nous les tenons en vente aux bureaux du Syndicat, à la disposition de ceux qui en voudraient. Il est utile de se rendre compte de cette intéressante drogue qui, à l'usage, procurerait une économie de temps et d'argent.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

AVANCE DE L'HEURE LEGALE

Ligne de Normandie, Bretagne et Sud-Ouest

L'heure légale devant subir une avance d'une heure le 2 avril 1932, cette journée prendra fin à 23 heures et celle du 3 avril commencera immédiatement après.

Les trains qui devaient circuler entre 23 et 24 heures dans cette nuit du 2 au 3 avril, circuleront ainsi avec un retard d'environ une heure.

En conséquence, les correspondances normalement assurées ne pourront être garanties. Toutefois, les gares de bifurcation recevront des instructions spéciales pour retarder les trains correspondants jusqu'à l'heure limite compatible avec les exigences du service.

HERNIE CHUTES DE LA MATRICE

CL. 16 MÉDECINE CHIRURGIE
DEPLACEMENTS DES ORGANES PAR LA METHODE LEROY

Combien nombreux hélas, sont ceux qui, aujourd'hui, portent encore de vulgaires bandages PLUS DANGEREUX pour eux que leur propre infirmité.

Et cependant un TRAITEMENT RATIONNEL, appliqué par les soins d'un spécialiste, a toujours raison de cette infirmité GRAVE ET DANGEREUSE.

Voici quelques attestations émanant toutes de personnes bien connues dans notre région et qui vous prouveront la supériorité de la méthode LEROY.

M. Gustave Gantier, le Cornillais de Saint-Marie-sur-Mer.
M. François Rétif, à la Ridelette, commune d'Erbray.

M. Henri Pipaud, au Pont-Béranger, en Saint-Hilaire-de-Chalon.
M. J. Bessis, au Pommier, par Logé.
M. A. Timonier, à Nort-sur-Erdre.
M. Finereau, à Saint-Jean du Pellerin.
M. Croissard, à Châteaubriant.

M. L. Chamard, au Pallet.
Mme Gasteau, à la Chapelle-Glain.
M. J.-B. Pellerin, à Sainte-Pazanne.
Mme Chouin, à Fresnay.

Tous guéris en quelques mois, sans gêne, sans opération, sans arrêt de travail.
Devant de tels résultats, toute personne, soucieuse de sa santé et de ses intérêts, comprendra qu'elle doit s'adresser à un spécialiste de sa Région.

M. LEROY, ayant son cabinet à Nantes, peut, par sa présence constante, suivre constamment sa clientèle de près.

Mme LEROY reçoit les dames.
Faites donc appel aux connaissances éclairées de notre spécialiste NANTAIS qui vous recevra gratuitement tous les mois à :

NANTES, tous les samedis, de 9 h. à 11 h. et de 2 h. à 4 h., en son cabinet, 6, rue du Petit-Bacchus (près la place du Bouffay).

Nozay, lundi 4, Hôtel du Pelican.
Blain, mardi 5, Hôtel du Vieux-Chêne.
Châteaubriant, mercredi 6, Hôtel de la Gare.
Ancenis, jeudi 7, Hôtel Continental.

Clisson, vendredi 8, Hôtel de la Gare.
Pontchâteau, lundi 11, Hôtel Bouteau.
Saint-Pierre-de-Grand-Lieu, mercredi 13, Hôtel Denis.
Saint-Pazanne, vendredi 15, Hôtel du Cheval-Blanc.

LEROY, Spécialiste herniaire
6, Rue du Petit-Bacchus
(près la Place du Bouffay) - NANTES
Madame LEROY reçoit les Dames

PRIX-COURANT

Alimentation du Bétail

Farine de Manioc..... 100 »
Riz Saigon n° 1, par 100 kilos 105 »
Issus de riz..... 75 »
Remouillage de fèves..... 78 »
Mais pour volailles..... 85 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes, Chantenay.

« LE TITAN »..... 105 »
Farine alimentaire pour porcs et bovins.
Les 100 kilos logés, sur wagon Chantenay.

Farine « La Reine », 124 fr. les 100 kilos logés, départ Plessé.

Tourteaux Arachide..... 115 »
— Coprah en pain..... 90 »
— « Armor »..... 100 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Produits des Etablissements Arsène Bertin
ALIMENTATION GENERALE
Provoque « Sucraff » N° 1... 75 »
— « Sucraff » N° 2... 72 »

ALIMENTATION DES CHEVAUX
Aliment complet N° 1, 40 %
avoine, 35 % mélasse..... 104 »
Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (suc-cédanés, avoine tourteaux) 105 »

ALIMENTATION DES PORCS
Optima pour engraissement des porcs..... 107 »
Optima pour porcelets et truies..... 160 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

ALIMENTATION DES BOEUFs VACHES ET VEAUX
Optima Lait..... 105 »
Optima pour engraissement des bœufs..... 107 »
Optima farine lactée pour veaux, par sacs de 5 kilos. 14 »

Aliments mélassés
Mélasse Say, 80 % mélasse... 86 »
Son mélassé Say, 50 %..... 103 »
Paille mélassée Say, 50 %... 72 »
Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardes.

Provendeine
Pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs, 15 fr. la boîte, pris au Syndicat

Aliments pour Volailles et Lapins
Granulé condensé..... 115 »
Grande Pondeuse..... 130 »
Farine de viande..... 180 »
Farine d'os alimentaire..... 87 »
Les 100 kilos logés sur wagon Vertou.

Aviculture de l'Ouest
Boulettes « OVOX » pour pondeuses..... 135 »
Provende « LAPOX » pour lapins..... 120 »
Farine de Poisson supérieur..... 225 »
Viande extra..... 225 »
Coquilles huîtres..... 60 »
Sur wagon départ Nantes

Bâches
Une bonne bâche est la meilleure assurance contre la pluie !

Double couture, coins renforcés, nœuds enroulés, tous les mètres, 1250 de corde à chaque coin, ou cordes à coulisse sur les largeurs, au choix du preneur. Marques comprises, marchandise départ gare Paris.

NOUVEAUX PRIX, EN BAISSE
Pour le mètre carré confectionné :

Jute : vert gras ou vert enduit 11 »
Lin et Jute : vert gras..... 11 75
Lin : vert gras..... 13 60

Chanvre : N° 1 vert gras ou cachou..... 14 65
— N° 2 vert gras ou cachou..... 16 75
— N° 3 vert gras..... 19 65

Coton : N° 1 vert enduit... 13 35
— N° 2 vert gras ou cachou..... 14 65
— N° 3 vert gras..... 17 25
— N° 4 vert gras..... 18 85
Passer les commandes au Syndicat.

Chaux

Grosse chaux en belles pierres blanches..... 105 »
Les 1.000 kilos en vrac sur wagon Champtocé et par 8.000 kilos minimum.

Chaux blutée pour amendements..... 125 »
Fleur de chaux blutée pour vigne..... 140 »
Les 1.000 kilos livrés en sacs de 35 kilos facturés et repris au même prix si rendus dans le délai de 3 mois.

La chaux blutée peut être livrée en sacs papier « Kraft » à 3 épaisseurs, très résistants, pouvant contenir 45 kilos de chaux, moyennant une majoration de 25 fr. par tonne.

Huiles à Machines
Nous pouvons fournir à nos Adhérents huiles et graisses de première qualité, marchandise rendue franco toutes gares. Les bidons de 25 et 50 litres sont facturés 25 et 30 fr. et repris, si retournés franco à l'usine, en bon état. Les fûts de 100 et 170 kilos sont gratuits, ainsi que les emballages de graisses.

Pour Machines Agricoles :
Par 180 k., 50 l., 25 l.

Demi-fluide..... 3 20 3 60 4 »
Epaisse..... 3 30 3 70 4 10
P^r cylindre vapeur 4 » 4 40 4 80
Pour Moteurs..... 3 40 3 80 4 20
P^r Transmissions..... 3 20 3 60 4 »
P^r Moteur Elect. 4 » 4 40 4 80
P^r Moteur Diésel 4 20 4 60 5 »

Pour Cérames :
Demi-blanche..... 4 10 4 50 4 90
Blanche pure..... 4 60 5 » 5 40

Pour Moteurs et Autos :
Très fluide (Ford) 3 70 4 10 4 90
Fluide, ½ fluide... 4 » 4 40 4 80
½ épaisse..... 4 10 4 60 5 »
Epaisse..... 4 50 4 90 4 30

Huile Noire épaisse
pour boîtes de vitesses..... 4 » 4 40 4 80

Huile « Evergreen »
toujours verte, supérieure. A demi-fluide et B. B. demi-épaisse..... 7 » 7 40 7 80
Huile de ricin pure 8 » 8 40 8 80

Produits Viticoles
Sulfate cuivre suivant marque française ou belge..... 185
Sulfate cuivre anglais..... 190

Pommes de Terre
Nous consulter

NOS MERCURIALES

Grains et Farines
Durant le cours de la semaine dernière, notre COOPÉRATIVE a payé les blés entre :

157 et 160
suivant qualité et poids spécifique, départ gares grands réseaux.

Voici les Cours officiels des céréales et farines dans notre région, à ce jour :

Nantes, le 31 mars.

Blé moralement sans ail, base 73 kilos reversibles. 157
Blé sans ail, base 73 kilos reversibles..... 160

Avoines grises ou noires... 112
Avoines bigarrées..... 100
Avoines « Plata 56 kil. »... 98 à 98
Sarrasin (Bretagne)..... 107
Sarrasin (Loire-Inférieure) 110
Orge Maroc..... (logés) 73
Orge Danube..... 90
Seigle « Danube »..... 105
Son bonne fabrication..... 70
Son (Moulin de la Loire)..... 70
Son (Paris)..... 57 à 60
Ces cours s'entendent par wagon complet, départ lieux de production.

Fourrages
On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :

Paille de blé en bottes..... 210
Paille de blé pressée..... 220
Paille d'orge en bottes..... 195
Paille d'orge pressée..... 195
Paille d'avoine en bottes..... 200
Foin, les 1.000 kilos..... 220 à 250

Cours du Bétail
Syndicat de la Boucherie de Nantes
Cours du 25 mars

On cote le demi-kilo :

VEAUX : 338, 1^{re} qualité, 5,25 à 6,25; 2^e qual., 4,25 à 5,25; 3^e qual., 3,25 à 4,25.

BOEUFs : 2. — Devant : 1^{re} qualité, 3,25 à 3,50; 2^e qual., 2,50 à 3,25; 3^e qual., 1,50 à 2,50. Derrière : 1^{re} qual., 4,75 à 5,75; 2^e qual., 3,75 à 4,75; 3^e qual., 2,75 à 3,75.

MOUTONS : 334. — 1^{re} qualité, 7,50 à 8,50; 2^e qual., 6 à 7 fr.; 3^e qual., 5 à 6 fr.

PRIX DU KILO SUR PIED
BOEUFs. — Plus bas, 1,50; plus haut, 5,75; prix moyen, 3,62.
VEAUX (suivant qualité). — Plus bas, 3,25; plus haut, 6,25; prix moyen, 4,75.
MOUTONS. — Plus bas, 5 fr.; plus haut, 8,50; prix moyen, 6,75.

Légumes et Primeurs
MARCHÉ DU CHAMP DE MARS
Cours du 30 mars

Artichauts, les 12, 15 fr. — Bette-naves, les 12, 6 fr. — Carottes, le kilo, 0,50. — Céleri, la boîte, 15 fr. — Choux pommés, les 16, 15 fr. — Choux-fleurs, les 11, 6 fr. — Choux Bruxelles, le kilo, 2 fr. — Cresson, les 12, 6 fr. — Chicorées, les 12, 6 fr. — Endives, le kilo, 2,50. — Escaroles, les 12, 2,50. — Epinards, le kilo, 3 fr. — Laitues, les 12, 5 fr. — Mâche, le kilo, 2 fr. — Navets, la boîte, 1,50. — Noix, le kilo, 4,50. — Oseille, le kilo, 2 fr. — Oignons, le kilo, 2,25. — Pommes, le kilo, 2 fr. — Pissenlits, le kilo, 4 fr. — Poireaux, la boîte, 5 fr. — Radis, les 12, 8 fr. — Salsifis, la boîte, 2 fr. — Scorsonnères, la boîte, 1,75. — Pommes de terre, le kilo : ronde jaune, 0,90; saucisses, 0,90; Algérie, 2,50.

Cours des Vins
Muscadet 1^{er} choix..... 150 à 800
Muscadet 2^e choix..... 70 à 750
Gros-plant 1^{er} choix..... 300 à 375
Gros-plant 2^e choix..... 250 à 300
Noah (suivant degré)..... 100 à 130

ACHETEZ - VOS BOUCHONS - ARTICLES DE GAVE chez Emile BOULLERY

J.-B. TOULON, Succ^r
Quai Brancas (près la Poste) - NANTES
Téléphone 133-91

MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talensac)
Au demi-kilo :

Bœufs. — 1^{re} catégorie, 6,50 à 12 fr.; 2^e cat., 3 à 3,50; 3^e cat., 1,25 à 2,50. Veaux. — 1^{re} catégorie, 6 à 9 fr.; 2^e cat., 5 à 6 fr.; 3^e cat., 3 à 5 fr. Mouton. — 1^{re} catégorie, 8 à 9 fr.; 2^e cat., 7 fr.; 3^e cat., 4 fr. Porcs : 6 à 7,50. Beurre : 10 à 11,50. Œufs : 3,75 à 4 fr. la douzaine. Lapins : 6,50. Poulets : 9 à 10 fr.

ANCIENS
Poulets, la couple, moyens 35 à 40 fr., petits, 30 à 32 fr.; pigeons, la couple, 10 à 12 fr.; lapins, la pièce, 12 à 25 fr.; coqs, la douzaine, 3 à 3,25; beurre, le demi-kilo, 10 à 10,50. Veaux, le kilo, 5,50 à 6 fr.; porcs, 5,50 à 6 fr.; porcs de lait, 110 à 120 fr.

GANDÉ
Marché du 28 mars. — Blé, 152-154 fr.; orge, 100-105 fr.; avoine, 110-115 fr.; seigle, 95-100 fr.; sarrasin, 95-100 fr.; pommes de terre, 55-60 fr. Paille, les 1.000 kilos, 215-230 fr.; foin, 330-350 fr. Beurre, le demi-kilo, 9-9,50; œufs, la douzaine, 3-3,50; poulets, la couple, 34-40 fr.; canards, la couple, 30-36 fr.; lapins, la pièce, 12-15 fr.; pigeons, la couple, 10-11 fr.

orge, 100 fr.; son, 80 fr. Paille, 120 à 125 fr.; foin, 100 à 120 fr.
Beurre, le kilo, en gros 16,50; au détail 20 à 21 fr.; œufs, 2,50 à 2,55.
Bœufs et vaches, 3 à 4 fr. le kilo; vaches, 2,75 à 3,50; veaux, 2,75 à 2,80 la livre; porcs gras, 5,70 le kilo; porcs maigres, 150 à 280 fr. pièce; porcs de lait, 80 à 110 fr. pièce.

HERBIGNAC

Farine, 280-300 fr.; blé, 170-175 fr.; avoine, 105-110 fr.; son, 87-90 fr.; foin, 38-40 fr. Cidre, 155 à 160 fr. la barrique.
Vaches, 4-4,25 le kilo; veaux, 5,50-5,75; porcs gras, 4-4,25; porcs de lait, 120-150 fr. pièce.
Beurre, 20-21 fr. le kilo; œufs, 3-3,50 la douzaine; poulets, 37-40 fr. la couple; pigeons, 3-7 fr. pièce.

SAINT-PIERRE-DE-MONTLUC

Pommes de terre, 0,40 à 0,50 le kilo; poulets, la couple, gros 45 à 50 fr., moyens 35 à 45 fr., petits 28 à 30 fr.; canards, la pièce, 18 à 20 fr.; pigeons, la couple, 10 à 12 fr.; lapins, la pièce, 12 à 16 fr.; bœufs, la livre, 10 fr.; vaches, 15 à 20 fr.; porcs, la livre, 5 à 7 fr.; lapins, la pièce, 15 à 20 fr.

SAINT-PERE-EN-REIZ

Bœufs, 3,50 à 4 fr. le kilo; vaches, 1,50 à 2,50 fr. pièce; porcs gras, 3,50 à 4 fr. le kilo. Porcs de lait, 200 à 220 fr. Poulets, 35 à 50 fr. la couple; lapins, 10 à 20 fr. la pièce.

SAINT-PHILBERT-DE-GRANDLIEU

Beurre, la livre, 11 à 12 fr.; œufs, la douzaine, 4 à 4,50; poulets, la couple, gros 45 à 50 fr., moyens 35 à 40 fr., petits 30 à 35 fr.; canards, la pièce, 12 à 16 fr.; pigeons, la couple, 5 à 7 fr.; lapins, la pièce, 15 à 20 fr.

ARTHON-EN-REIZ

Foin, les 500 kilos, 110 fr.; paille, 110 fr. Poulets, la couple, gros 50 à 55 fr., moyens 45 à 50 fr., petits 30 à 35 fr.; canards, la pièce, 18 à 20 fr.; pigeons, la couple, 11 à 12 fr.; lapins, la pièce, 20 à 25 fr.; œufs, la douz., 4 fr.; beurre, la demi-kilo, 10,50. Bœufs gras, le kilo sur pied, 5 fr.; bœufs de travail, la paire, 4,000 à 6,000 fr.; vaches grasses, le kilo, 4,50; vaches laitières, 1,800 à 2,000 fr.; taureaux, le kilo, 5 fr.; veaux, 5 fr.; veaux de lait, 5,25; génisses, 800 à 1,000 fr.; moutons, le kilo, 6 fr.; porcs, 4 fr.; porcs de lait, 150 à 300 fr.

L'Imprimeur-Gérant: F. DUPAS.



LES EGLISOTTES (Gironde)

A AFFIRMER, Toussaint prochaine, six kilomètres Nantes, en Carquefou, ferme 6 hectares. En Saint-Joseph, ferme 6 hectares 50. Renseignements: GUINEL, notaire honoraire, Nort-sur-Erdre.

CIDENTS

Si vous avez été victime d'un accident sur la route (automobiliste, motocycliste, cycliste, voiture attelée, piéton) et que vous n'avez pas obtenu satisfaction, je vous tirerai d'embarras, rien à payer d'avance. S'adresser à M. COATES, 3, place Viarmes, Nantes. Tél. 153.52, agent général Société D.N.A., Contentieux-Automobile, capital 1 million.

LE PAIN MOINS CHER !

Voyez !... Ce que je peux faire avec mon fourneau : Le Pain... Les Gâteaux... Les Pâtés... Les Rotis...

Et toute ma cuisine habituelle, avec peu de chauffage.



FOYER-FOUR "ALSATIA"

Demandez le Catalogue N° 79 - Facilités de paiement - Agents sérieux demandés

Linoléum - Congoléum Tapis - Toiles cirées

Le plus Grand Choix de la Région

3 SPÉCIALITÉS

8, Rue de la Paix - NANTES
Téléphone 113.37

Nous nous chargeons de la pose
du LINOLÉUM et du TAPIS
DEVIS SUR DEMANDE

donnez du RIZ D'INDOCHINE

à tous vos animaux...

mais achetez-le sous la forme
la plus appropriée

Pour les porcelets, les veaux
d'élevage ou de boucherie :
le riz en farine. Pour la volaille :
le riz en brisures. Pour tous les
adultes le riz en grains Saigon
N° 1 ou N° 2.

Bureau de Propagande: 62, r. Richelieu, Paris



INDOCHINE

A VENDRE

PAILLES et FOINS. Ecrire Athol
BRION, Neuville de Poitou (Vienne).

Etude de M^e JOUZEL, notaire à Nantes,
4, rue Commandant-Boulay

A VENDRE A L'AMIABLE

en bloc ou en Détail
Commune de VALLET

AUX MONTYS, une ferme d'un seul
tenant composée de vastes bâtiments
d'habitation et d'exploitation, et conte-
nant environ 8 hectares, dont trois hec-
tares en prairie et le reste en terre, le
tout en parfait état, pouvant être libre
prochainement.

Pour tous renseignements et traiter,
s'adresser audit notaire ou à M. Léonce
BENOIST, expert à Vallet.

Voulez-vous savoir
si vos œufs à couver donneront
un coq ou une poule ?

Le procédé est infallible et excessi-
vement simple : il suffit de placer l'œuf
sur une table et de tenir un petit appa-
reil au-dessus. Les oscillations de cet
appareil vous indiqueront si l'œuf est
mâle, femelle ou stérile. Il indique éga-
lement le sexe des animaux (pous-
sins, canetons, oisillons, etc.) Prix 10 francs.
Rabais aux revendeurs. C. c. p. n° 1656.81
Paris. R. Gustafsson, 20, avenue du Mont
Kemmel, Bruxelles (Belgique)

TAUPES

Vous les
prenez toutes

plus de 100 par jour, en écrivant à
L. LE GALL, taupier à Landéan (I.-et-V.)
qui vous donnera tout renseignement.
Timbre 0,50 p. r.p.

ÉLEVEURS

ASSUREZ vos troupeaux contre la MORTALITÉ

LA DOUVE tue des milliers
de Moutons, Veaux, Génisses

TRAITEMENT PRÉVENTIF et CURATIF GARANTI par
LE FILIDOUVE

SEUL REMÈDE assurant d'une façon certaine et sans accident la
guérison absolue de tout sujet traité.

Le PLUS SIMPLE, parce que livré en capsules faciles à absorber.
Le PLUS ÉCONOMIQUE, parce que sa composition d'acide filicique
pur est reconnue six fois plus active que l'extraire éthéré de
fougère mâle.

REMÈDE dont l'efficacité est tellement reconnue aujourd'hui qu'il est
employé dans la FRANCE ENTIERE et les COLONIES.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUITS VÉTÉRINAIRES
3, Rue Barbagny, PARIS (19)

Veuillez m'adresser votre brochure gratuite : POUR LES OVIDÉS ET BOVIDÉS CONTRE LA DOUVE

Nom et Prénoms

Adresse

Département

BAISSE de PRIX

Demandez notre
nouveau tarif

Pour Vos CYCLES
Vos MACHINES À COUDRE
Vos ECREMEUSES
Une seule Marque
"STELLA"
qui représente pour vous LES MEILLEURS PRIX, le MAXIMUM DE QUALITÉ ET DE GARANTIE
FONTELEAU, Constructeur
Bureaux et Magasins : 21, Chaussée de la République, NANTES. Ateliers : 3 bis, Rue Laennec
Succursales : ANGERS, SAINT-NAZAIRE
Catalogue et Liste des Représentants sur demande

...dans votre BASSE-COUR I'AVIORHONE

(Produit RHONE-POULENC)

Le tube pour
le traitement de
50 poules
ou 400 poussins
16 fr.

accélère le développement
accroît la ponte
raccourcit la mue
et assure la résistance aux
maladies.

Brochure explicative sur demande :
SOCIÉTÉ PARISIENNE D'EXPANSION CHIMIQUE SPECIA
Marques Poulenc Frères et Usines du Rhône
21, Rue Jean-Goujon • Paris-8^e

CHAUSSÉZ-VOUS



PLACE DU
BON PASTEUR

Succursale: Rue de la Marne

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

CHAUSSÉZ-VOUS

COMMUNIONS -- MARIAGES

Ces cérémonies nécessitent des Vêtements spéciaux

dont vous trouverez

un CHOIX MERVEILLEUX, à des PRIX INIMITABLES, à

la belle fermière

12, Rue J.-J.-Rousseau (près la Place Graslin)

SPECIALISTE DU VETEMENT DE CEREMONIE

Voyez nos Étalages
et comparez

Superbe Cadeau
avec chaque Costume



CIDRE

COLORE - BONIFIE
CONSERVE - CLARIFIE
MALADIES GUÉRIES

PAR LES
PRODUITS GATÉ

EXIGER LA VRAIE MARQUE

TH. PHILIPPE et E. GALLICHERÉ - St-Lô

Dépôts : Pharmacies Orion, à Nozay;
Prevost, à Héric; Sicard, à Fay-de-Ire-
tagne; Garnier, à Pont-Château; Alain
Lagout, à Savenay; Thibault, à St-Mars-
la-Jaille; Turpin, à Nort-sur-Erdre; Le-
roux, à Plessé.

Paragelées

AGGLOMÉRÉ SPÉCIAL RÉSINEUX
POUR NUAGES ARTIFICIELS

En caisses de 7 kilos

Etablissements P. MAYDIEU

100, Quai de Paludate

BORDEAUX - R. du C. 1854-B

En vente dans toutes les bonnes drogueries

AGENT RÉGIONAL :

M. GOALEC, 40, Rue de Bouillé, NANTES

Téléphone 149.55

LE POTAZOTE

(12,5 % d'azote ammoniacal, 25 % de potasse du chlorure)

Engrais azoté, potassique, concentré, sec et pulvérulent,
bien homogène, soluble, avantageux

fabriqué par la

Société Chimique de la Grande Paroisse
à WAZIERS (Nord)

Dose d'emploi : 200 à 400 kil. à l'hectare, à l'automne et au printemps
Mélangé au Superphosphate, donne une fumure complète, idéale

Deux résultats entre 1.000 :

Sur culture de Betteraves :

M. André GAUDIN

à Notre-Dame-des-Landes (L.-I.) 620 qx. 670 qx.

Sur culture d'avoine :

M. Joseph PEIGNE

à Erbray (Loire-Inférieure) 28 qx. 37 qx.

S'adresser à la

Compagnie de SAINT-GOBAIN

Vendeur exclusif

Direction Générale des Affaires Commerciales des Produits Chimiques

1, Place des Saussaies - PARIS (VIII^e)

ou à ses Agents et Dépositaires

NANTES — Imprimerie DUPAS et C^o, 57, rue Saint-Clément, — Téléph. 146-55, — Compte-Postal : 5.683-Nantes